

La restauration de l'église

Le projet de restauration de l'église est né de la volonté de l'équipe municipale, qui a régulièrement exprimé son souhait de sauvegarder et mettre en valeur cet édifice situé en plein centre bourg et partie intégrante du patrimoine communal. Ce projet a d'ailleurs été un engagement inscrit dans la profession de foi de la campagne des municipales de 2014. En effet, depuis plusieurs années, l'église est maintenue en état par des travaux réalisés superficiellement et ponctuellement par les municipalités successives mais, aujourd'hui, un chantier global d'importance s'impose, en particulier la consolidation des extérieurs.

Il est utile de rappeler que le bâtiment est inscrit au titre des Monuments historiques par arrêté du 2 mars 1926 pour son chevet, son transept et sa façade. Une première église romane a été construite vers l'an 1000 mais elle a subi différentes évolutions avant d'aboutir à son architecture actuelle.

L'église est d'abord dédiée à Saint-Martin puis elle est placée sous le patronage de Saint-Roch.

En février 2016, la commune a lancé une consultation de maîtrise d'œuvre en vue d'obtenir, entre autres, une pré-étude ainsi qu'un estimatif des travaux à entreprendre. Le cabinet TRAIT CARRÉ ARCHITECTES, basé à Aubigny-Sur-Nère, a été retenu parmi 5 candidatures qualifiées.

En juin 2016, l'architecte a réalisé un diagnostic qui a mis en évidence les désordres architecturaux sur lesquels une intervention à court terme est nécessaire.

En septembre 2016, la demande de permis de construire a été déposée auprès des services compétents et l'autorisation a été obtenue en janvier 2017. Les différentes étapes de la consultation pour la mise en concurrence des entreprises ont eu lieu de février à avril. Ainsi, les travaux ont pu débuter fin mai 2017 par la mise en place du chantier dont un important échafaudage notamment ; ils s'étaleront sur 10 à 12 mois selon les conditions météorologiques. Cependant, l'accès à l'intérieur de l'église est conservé.

Les travaux à entreprendre ont été classés en différents lots selon les corps de métier.



Le premier est celui de la maçonnerie et pierre de taille. Les enduits sont en mauvais état : des chutes ponctuelles, la présence de mousse et lichens, des soubassements noircis par l'humidité sont observés. Cet état est dû à la présence de mortier moderne qui empêche l'humidité contenue dans le cœur de la maçonnerie de s'évaporer et contribue à sa détérioration.

Des pierres de taille sont ébréchées, voire cassées, noircies également. Ces désordres sont principalement dus aux joints de ciment qui bloquent l'évaporation de l'eau dans la pierre et favorisent une dégradation progressive du bâti.

Concernant ce premier lot, l'architecte préconise, après le piochement des enduits existants, la pose d'un nouvel enduit à la chaux naturelle. Les pierres de taille dégradées seront restaurées ou remplacées en fonction de leur état.

Enfin il sera procédé au rejointoiement.



Le deuxième lot est celui de la charpente. Un léger dévers des fermes, des pieds de ferme et des bois dégradés et pulvérulents sont à reprendre à la suite de l'absence de contreventements longitudinaux et de l'absence de sous faîtage.



Concernant ce lot, l'architecte recommande la dépose partielle des bois à entailles simples et doubles et la pose de nouveaux, la dépose, retaille et repose de certains autres bois, un reveillage général et divers renforcements.

Le troisième lot porte sur la couverture. La dépose de la toiture étant un préalable pour accéder à la charpente, le remplacement de la couverture s'en trouve optimisé .



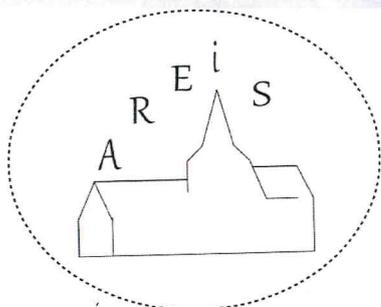
L'architecte indique que la toiture est en mauvais état : des ardoises manquent et l'étanchéité totale n'est plus assurée. La présence de mousses et lichens est constatée, la bande de faitage est à refaire et les noues à reprendre. L'état de la couverture est principalement dû au glissement d'ardoises et de tuiles, à la vétusté des crochets retenant les ardoises et à des soudures ayant rompu.

Pour ce lot, l'architecte demande, après dépose, la pose de nouvelles ardoises cloutées. Pour la partie couverte en tuiles, ces dernières seront remplacées par de nouvelles tuiles plates. Enfin des gouttières en cuivre seront installées.

Ces 3 premiers lots constituent la très grande part de la dépense.

Le quatrième lot porte sur les menuiseries. Les parties basses des portes sont dégradées notamment celles de la sacristie et de la petite porte sous le porche. La remise en jeu de l'ensemble de ces menuiseries et des interventions de serrurerie seront effectuées.

Le cinquième et dernier lot concerne les vitraux. Compte tenu des casses, des verres tachés et salis, il sera procédé à la dépose, restauration et repose des vitreries. De nouveaux grillages de protection seront installés et les appuis révisés.



Outre le plan de financement évoqué ci-avant, dans la partie budgétaire, il paraît opportun de revenir sur l'existence de **l'AREIS = Association pour la Restauration de l'Eglise d'Ids-Saint-Roch**, puisque cette structure est un pilier du financement de la restauration. Ainsi, chacun peut contribuer, à sa mesure, au financement de ce beau projet en réalisant un don, en une ou plusieurs fois.

Cette association a été créée en novembre 2015. Ainsi, elle a vocation à recueillir des fonds par l'organisation ou la participation à des événements ; elle collecte des dons, à la fois de particuliers et d'entreprises. L'association a été reconnue d'intérêt général. A ce titre, elle délivre des reçus fiscaux permettant aux donateurs de bénéficier d'une réduction d'impôt.

La plaquette est jointe à ce bulletin à toutes fins utiles.

Nous remercions d'ores et déjà les personnes qui ont fait preuve de générosité à l'occasion de notre appel et nous comptons, dès à présent, sur le soutien d'autres personnes ou collectifs.

L'AREIS organise le dimanche 10 septembre, un concert avec le trompettiste Jean-Claude BORELLY de renommée internationale. Nous savons qu'il présente un spectacle de qualité et nous vous suggérons de profiter de la venue, chez nous, de cet artiste.

